

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) informe dans un communiqué que des séances d'audience publique seront organisées d'après un calendrier qui a été établi en vue de finaliser le processus d'expropriation. Le MEF s'adresse particulièrement aux personnes concernées par les déclarations d'Utilité Publique dans la région Métropolitaine, a appris Haïti Press Network.

Suivant le calendrier, pour le mercredi 14 août sont concernés les propriétaires ou occupants du bloc F qui comprend la rue du Champ de Mars, rue de la Réunion, rue de l'enterrement, rue d'Ennery, rue Champ de Mars, Rue de l'Enterrement et rue du Centre.

Le calendrier complet:

Local du CEFOPAFOP (INAGHEI, Avenue Christophe # 135)

- Mercredi 14 Août 2013 de 9 h. am à 1h. pm, propriétaires/occupants du Bloc F (rue du Champ de Mars, rue de la Réunion, rue de l'Enterrement).

- Mercredi 14 Août 2013 de 2 h. pm à 5 h. pm, propriétaires/occupants du Bloc M (rue d'Ennery, rue Champ de Mars, Rue de l'Enterrement et rue du Centre).

- Vendredi 16 Août 2013 de 9 h. am à 1 h. pm, propriétaires/occupants du Bloc P (rue St-Honoré, rue Monseigneur Guilloux, rue de la Justice et rue de la Réunion).

- Vendredi 16 Août 2013 de 2h. pm à 5h. pm, propriétaires/occupants du Bloc E (rue du Champ de Mars, rue de l'Enterrement, rue du Centre).

- Mardi 20 Août 2013 de 9 h. am à 1 h. pm, propriétaires/occupants des Bloc N et O (rue St-Honoré, rue de la Réunion, rue du Champ de Mars et rue de l'Enterrement).

Local de la Mairie de Delmas (Delmas 33)

- Samedi 17 Août 2013 de 9 h. am à 12 h. pm, propriétaires/occupants concernés par le Viaduc de Delmas (route Martin Luther King, route de l'Aéroport, Bloc Delmas 28 et rue Carl Brouard).